



Pommard, le 28 février 2019

PROCES-VERBAL REUNION DE BUREAU DU 22 **FÉVRIER 2019**

Le bureau des Titines s'est réuni au domicile de Monique et René Pillet, vendredi 22 février 2019 à 18 h 15 en présence d'eux-mêmes et de Paul, Pascal, Jean-Pierre, Françoise et Muriel.

ooooooooooooOOOoooooooooooo

La réunion s'est portée sur quelques points abordés lors de l'assemblée générale du 2 février à savoir si un repas pouvait toujours suivre l'assemblée générale. Sur ce sujet, les présents ont répondu par l'affirmative, craignant une moindre participation si ce rendez-vous convivial n'est plus honoré. Paul a suggéré que l'assemblée puisse avoir lieu plutôt en milieu du mois de février. Après consultation du calendrier 2020, celle-ci pourrait être fixée au samedi 15 février de cette même année, l'idée de l'organiser les vendredis n'a pas été retenue. Il s'agira, de toute façon, de la maintenir sur Beaune ou proche.

Il a été évoqué l'affiliation à la Fédération Française des Véhicules d'exception et ses avantages dont l'utilité n'est pas trop évidente – A discuter.

Enfin, Muriel, après avoir relu les statuts du club, a relevé plusieurs anomalies qu'il conviendra de rectifier par exemple, le nombre de membres du conseil d'administration fixé à cinq, qu'il faudra relever à neuf, pour les renouvellements par tiers entre autre. D'autres modifications seront à revoir pour être « dans les clous ». Ces changements seront présentés lors de l'assemblée extraordinaire juste avant celle ordinaire du 15 février 2020.

Afin de lever la responsabilité du président lors des sorties, le contrôle des permis de conduite serait de bonne augure. Après quelques questions diverses, la réunion s'est achevée autour du verre de l'amitié.

Le secrétaire :

Le président :

JPL

Paul Blin